

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE BENFELD ET ENVIRONS

ORDRE DU JOUR

Conseil de Communauté
A KERTZFELD (mairie)
31 mai 2006 à 18H00

I) DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance

II) DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.

- 1) Contentieux RETTENBACH : Demande d'autorisation d'ester en justice pour la Présidente.

Le Conseil de la Communauté de Communes de BENFELD et ENVIRONS s'est réuni, en séance ordinaire, le 31/05/2006 à 18 H, sur convocation régulière en date du 19 mai 2006 à la mairie de KERTZFELD, sous la présidence de Mme Esther SITTLER, Présidente.

Mme Lydie SIPP, Maire de KERTZFELD a procédé à un mot d'accueil.

APPEL DES DELEGUES PRESENTS

PRESIDENTE :

Esther SITTLER

VICE-PRESIDENTS :

Jacques HELFTER
Denis SCHULTZ
Auguste SCHNAITER
Claude WISSENMEYER (Pouvoir de Suzanne WENDLING)
Robert LUSTIG

CONSEILLER(S) :

Emilie UHL (pouvoir de M. Eric MAYER)
Jean-Paul BAUMANN
Daniel MESSMER
Robert SCHNEIDER
Michel MEUNIER
Jacques GRUNENWALD (délégué suppléant de M.WEBER)
Lydie SIPP
Fernand BURCKEL
Gaston SCHMITT
Francine FROMENT
Michel KOCHER
Martine LIMACHER
Jean-Claude ROHMER
Jean-Marie GRUNERT
Jean-Paul BRUGGER
Rémy WILLMANN (pouvoir de Roger KIEFFER)
Léon HAAG

Excusé(es):

Eric MAYER
Bernard WEBER
Roger KIEFFER
Suzanne WENDLING

Conseillers en fonction	Conseillers titulaires présents	Conseillers suppléants présents	Pouvoirs	Excusés
26	22	01	03	04

Assistaient en outre à la séance :

M. Philippe GRUSSENMEYER, Directeur
M. Claude LEFEVRE, Directeur adjoint
M. Gilles PETITDEMANGE, Agent de développement local

Mme la PRESIDENTE ouvre la séance à 18H15.

I) DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance et information

Madame la Présidente indique que le code général des collectivités territoriales impose de nommer au moins un membre du conseil pour remplir les fonctions de secrétaire (articles L.5211-1 et L.2121-15).

M. **Claude WISSENMEYER** est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Mme la PRESIDENTE informe ensuite du résultat du marché des travaux de finition de voirie dans le parc d'activités des nations (1^{ère} et deuxième tranche). Ce marché de travaux a été attribué à l'entreprise Jean LEFEBVRE-AFC de FEGERSHEIM pour un montant de 154 999,21€ TTC.

II) DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

1) Contentieux Sàrl RETTENBACH : Demande d'autorisation d'ester en justice pour Madame la PRESIDENTE.

La PRESIDENTE expose que par courrier du 10 mai 2006, la société RETTENBACH conteste devant le tribunal d'instance d'Illkirch le paiement de sa redevance des déchets ménagers et assimilés au motif qu'elle ne produirait aucun déchet.

Afin de définir un cadre de défense complet et cohérent par rapport aux autres communautés de communes attaquées, il est indiqué que le SMICTOM produira les pièces techniques nécessaires à une bonne défense de la communauté de communes de Benfeld et environs et s'acquittera du paiement de la moitié des honoraires d'avocat.

M. Gaston SCHMITT indique qu'il s'abstiendra non pas car le redevable est de sa commune mais au motif qu'il a toujours été opposé au système de la redevance.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité (moins une abstention, M. Gaston SCHMITT),

VU l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU les articles L.2122-21 et L.2122-22 n°16 du même Code,

AUTORISE la Présidente à ester en justice dans le recours exposé ci-dessus devant les juridictions de l'ordre judiciaire et le tribunal d'instance en particulier ainsi que devant le tribunal administratif et si nécessaire devant des juridictions d'un degré supérieur.

AUTORISE la Présidente à signer tout document relatif à cette procédure

MANDATE le cabinet SOLER-COUTEAUX & LLORENS, quai Mullenheim à STRASBOURG pour défendre les intérêts de la Communauté de communes.

VOTE les crédits nécessaires au paiement des frais qui en découlent

RAPPELLE que le SMICTOM du Centre Alsace prend en charge la moitié des honoraires d'avocat.

La séance est close à 18H45, l'ordre du jour étant épuisé.

La Présidente,
Esther SITTLER

Le Secrétaire Elu,

Claude WISSENMEYER,
Vice-Président

Le Secrétaire administratif,

Philippe GRUSSENMEYER
Directeur